

Propriété visée par la demande

Adresse

Identification du requérant *

Prénom

Nom

Nom de l'entreprise (le cas échéant)

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Téléphone (autre)

Courriel

* Lorsque le requérant n'est pas propriétaire, mais agit à titre de mandataire pour celui-ci, il doit fournir une procuration signée l'habitant à présenter une telle demande. [Procuration](http://bit.ly/VDM_procuration) (bit.ly/VDM_procuration)

Renseignements relatifs à la demande

Date prévue de début des travaux

Date prévue de fin des travaux

Exécutant des travaux

propriétaire(s) autre :

Valeur des travaux

Plateforme de demandes en ligne

Je désire que ma demande soit accessible via la plateforme de demandes en ligne afin de recevoir des notifications par courriel, de pouvoir faire son suivi, procéder au paiement et télécharger le permis ou le certificat d'autorisation délivré (courriel requis).



Consentement

Par la présente, je consens d'une façon libre et éclairée, à ce que la Ville de Dolbeau-Mistassini utilise les informations fournies sur ce formulaire afin de communiquer avec moi.


Je comprends que je peux exercer mon droit de retrait et retirer mon consentement à tout moment.

Déclaration et signature du requérant

Je déclare que tous les renseignements et documents fournis concernant ma demande sont, à tous les égards, vrais, complets et exacts. **Si le permis ou le certificat d'autorisation m'est accordé, je me conformerai aux dispositions y étant indiquées.**

Signature du requérant

Date

Vous pouvez utiliser l'outil  afin d'apposer une signature électronique.

Les pages suivantes sont également à remplir et font partie intégrante de la présente demande.

Espace réservé au Service de l'urbanisme

Numéro de la demande

Date de réception

Date de réception des documents requis

Envoi du formulaire de demande

Vous pouvez nous transmettre votre formulaire de demande :

- par courriel au urbanisme@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca;
- par la poste ou en personne à : Ville de Dolbeau-Mistassini – Service de l'urbanisme 1100, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1G7;
- Via la boîte de dépôt située sur le parvis à l'avant de l'hôtel de ville (à gauche de la porte principale avant), accessible en tout temps.

MISE EN GARDE : Le fait de ne pas répondre à toutes les questions ou de ne pas fournir les documents ou renseignements requis retardera le traitement de votre demande.

Le permis ou le certificat d'autorisation doit obligatoirement être obtenu préalablement au début des travaux.

L'officier responsable dispose de 30 jours, suivant la réception de l'ensemble des documents exigés et conformes, pour délivrer le permis ou le certificat d'autorisation si le projet est conforme la réglementation.

Des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 276-0160, poste 2300 ou à urbanisme@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca.

Implantation du spa

Distance des lignes de terrain (en se positionnant dans la rue et en regardant vers la résidence) Pour un terrain d'angle (coin de rue) ou transversal, des normes supplémentaires s'appliquent. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus de détails.	Latérale gauche	NORME min 1 m (33")
	Latérale droite	
	Arrière	

Présence de fils ou d'installations électriques

En présence de fils ou d'installations électriques au-dessus ou à proximité d'un spa, il est de la responsabilité du propriétaire ou de son mandataire de s'assurer que les normes de sécurité électrique sont respectées, notamment les distances minimales selon le type d'installation (fils moyenne tension, fils basse tension, fils de branchement à la résidence ou de télécommunication, hauban, etc.). De plus, l'implantation de la piscine doit respecter les droits et servitudes pour l'entretien du réseau.

Consultez l'outil « Vérification de la conformité d'une piscine ou d'un spa » d'Hydro-Québec :
<https://www.hydroquebec.com/securite/lignes-electriques/normes-installation-piscine-spa.html>.

Caractéristiques du spa

Dimensions	Capacité
------------	----------

NORME : Un spa d'une capacité de plus de 2 000 litres d'eau est considéré comme une piscine hors terre aux fins d'application de la réglementation. Il est donc nécessaire de compléter le formulaire de demande pour une piscine hors terre.

Sécurité **obligatoire**

Muni d'un couvercle rigide ou d'une toile de protection conçue à des fins de sécurité, équipé d'un dispositif de verrouillage de manière à empêcher l'accès lorsqu'il n'est pas utilisé. ou Entouré d'une enceinte de manière à en protéger l'accès.

[→ Remplissez la section A.](#)

Section A

Caractéristiques de l'enceinte

Type

- clôture
- garde-corps
- mur sans ouverture (porte ou fenêtre)
- mur avec ouverture (porte ou fenêtre)

Matériau(x)

- bois
- acier
- aluminium
- mailles de chaîne
 - mailles d'une largeur de 3 cm (1") ou moins
 - mailles d'une largeur de plus de 3 cm (1") avec lattes
- treillis super intimité (ouverture d'une largeur de 3 cm (1") ou moins)
- type *Pool Guard* ou *Enfant Sécuré*
- autre :

NORME : Une haie ou des arbustes ne peuvent en aucun cas constituer une enceinte. ▼

Caractéristiques de l'enceinte (suite)

Hauteur **1**

Sécurité

L'enceinte est un espace fermé composé d'une clôture, d'un garde-corps et/ou d'un mur protégeant l'accès à la piscine.

L'enceinte est dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade. **obligatoire**

L'enceinte empêche le passage d'un objet sphérique de 10 cm (4") de diamètre. S'applique à l'espacement entre les composantes de l'enceinte (ex. : entre les barreaux d'une clôture) ainsi qu'entre le sol et la clôture. **2 obligatoire**

Porte

La porte est munie d'un dispositif lui permettant de se refermer automatiquement. (ex. : des pentures à ressort) **obligatoire**

La porte est munie d'un dispositif lui permettant de se verrouiller automatiquement, installé :

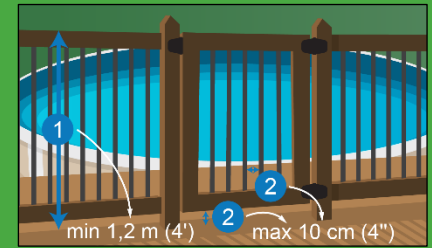
obligatoire

du côté intérieur (côté de la piscine), dans la partie supérieure de la porte.

ou

du côté extérieur, à une hauteur minimale de 1,5 m (5') du sol.

NORMES
min 1,2 m (4')

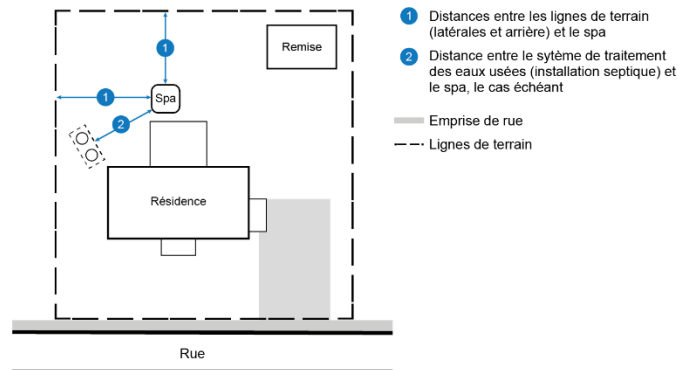


Document requis

Vous devez fournir un plan projet d'implantation identifiant :

- la localisation du bâtiment principal avec ses constructions, bâtiments et équipements accessoires;
- la localisation projetée du spa et de l'enceinte, le cas échéant;
- les distances entre le spa et les lignes de terrain et l'installation septique, le cas échéant.

Exemple de plan



Illustrations : Ville de Sherbrooke et adaptation : Ville de Dolbeau-Mistassini